

ENCADREMENT DES STAGIAIRES AU SECONDAIRE 2023-2024

DEMANDE DE COMPENSATION (à compléter une fois le stage terminé)		
École :	Date de la demande :	
Nom de l'enseignant associé :		
# Matricule :		
Nom du stagiaire :		
Poste budgétaire : 179-1-73206-181		
ENSEIGNANT ASSOCIÉ – Stages 1, 2, 3 & 4 réguliers		
<input type="checkbox"/> Stage 1 :	Libération (1 journée)	Compensation monétaire 450\$
<input type="checkbox"/> Stage 2 :	Libération (2 journées)	Compensation monétaire 600\$
<input type="checkbox"/> Stage 3 :	Libération (2 journées)	Compensation monétaire 700\$
<input type="checkbox"/> Stage 4 :	Libération (3 journées)	Compensation monétaire 900\$
Dates de libérations choisies: _____		
	jj/mm/aa	jj/mm/aa
	jj/mm/aa	jj/mm/aa
ENSEIGNANT ASSOCIÉ – Stage 4 en situation d'emploi		
<input type="checkbox"/> Libération (3 journées)	Date : _____	
	jj/mm/aa	jj/mm/aa
OU		
<input type="checkbox"/> Compensation monétaire de 900\$		
ENSEIGNANT ASSOCIÉ – Maîtrise en enseignement		
<input type="checkbox"/> Libération (3 journées)	Date : _____	
	jj/mm/aa	jj/mm/aa
OU		
<input type="checkbox"/> Compensation monétaire de 900\$		

** Noter que les compensations monétaires sont des montants imposables.*

Signature de l'enseignant associé Date jj/mm/aa

Signature de la direction d'école Date jj/mm/aa

Signature du Service des ressources humaines et de l'organisation scolaire Date jj/mm/aa

N.B. : Vous devez remplir un formulaire par stagiaire et le faire parvenir au Service des ressources humaines et de l'organisation scolaire pour approbation *avant le 15 juin de l'année en cours*. Les compensations monétaires seront effectuées par les RHOS lors d'une prochaine période de paie.